



Les travaux de la dernière tranche du Contrat communal d'aménagement de bourg (CCAB) ont débuté cette année et devraient s'achever d'ici quelques mois. Ainsi pourront se clôturer les travaux engagés dans Meaulne depuis 2004.

Parallèlement ont été effectués les nécessaires travaux de rénovation d'éclairage par le SDE 03, Syndicat d'électricité de l'Allier, et de réseau d'eau par le SIVOM, syndicat des eaux.

Comme d'habitude, nous avons dû penser ces investissements en fonction de la baisse des subventions ou des dotations de l'Etat

Cette tendance à la baisse ira en se généralisant et les informations qui nous arrivent ne sont pas rassurantes pour toutes les communes. C'est pourquoi votre conseil municipal anticipe cette situation financière en raisonnant les dépenses. L'investissement personnel de vos élus permet ainsi des économies de quelques milliers d'euros lors de la conception du site Internet ou du bulletin municipal.

Vous le découvrirez dans les pages de ce bulletin réservées au budget.

Cela n'empêche pas votre conseil de travailler sur les services dont Meaulne et ses habitants ont besoin, permettant à notre commune de garder un dynamisme avéré.

Lors d'une réunion de communes de France, en avril dernier, où Meaulne faisait figure de petit Poucet, les participants ont été surpris de la densité des services proposés sur un village d'à peine 800 habitants. Le constat est flatteur mais ne doit pas nous inciter à l'immobilisme. La société évolue, les réformes se succèdent, les lois se multiplient, ce qui ne nous simplifie pas la tâche, et nous devons nous adapter à ces transformations.

C'est pourquoi, au-delà des travaux à caractère réglementaire, nous renforcerons les services aux personnes. Le comité consultatif y travaille ardemment et des résultats seront visibles cette année.

Comme chaque été, les réunions publiques vous permettront d'engager des débats avec vos élus et découvrir l'avancée de nos travaux.

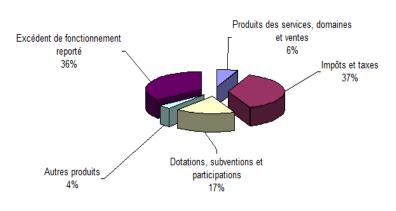
A bientôt et bon été.

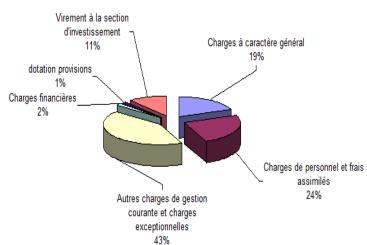
Pierre-Marie Delanoy

Le conseil municipal a décidé, comme chaque année, de ne pas augmenter les trois taxes : habitation, foncier, foncier non bâti.

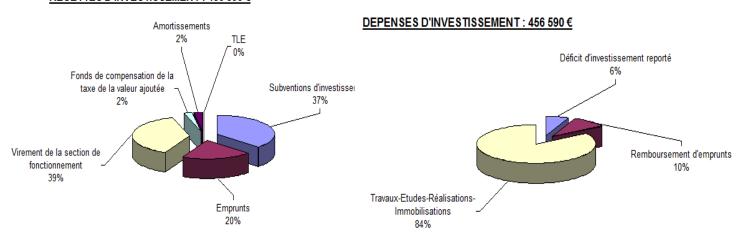
RECETTES DE FONCTIONNEMENT: 849 318 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT: 849 318 €





RECETTES D'INVESTISSEMENT : 456 590 €



Les investissements concernent l'aménagement de bourg, des équipements sportifs, du matériel, l'aménagement de l'entrée haute du cimetière, des travaux au gîte de groupe communal et une étude pour le clocher de notre église.

LES DEMANDES D'URBANISME

Le lien : http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N319.xhtml, permet de trouver des infos et les différents formulaires qui sont à compléter et à déposer en mairie.

Dans les zones de protection des monuments historiques, il est conseillé de consulter au préalable le Service territorial de l'architecture et du patrimoine -Allier (STAP) au 04 70 20 87 59.

Le Centre instructeur peut recevoir les demandeurs en prenant un rendez-vous au 04 70 48 79 79 ou au ddt-cim@allier.gouv.fr ou sans rendez-vous aux jours et horaires suivants :



- lundi de 13h30 à 16h30
- mardi de 13h30 à 16h30
- jeudi de 9h00 à 12h00

RÈGLES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Dès que vous avez des travaux à réaliser, surtout dans les 500 mètres autour de l'église, contactez la mairie et venez consulter le PLU, Plan local d'Urbanisme, qui vous précisera les règles de construction : les changements d'huisseries, de portail, de clôtures ou de tuiles sont concernés ainsi que de nouvelles ouvertures ou l'installation d'un abri de jardin ...

Depuis deux ans, les gendarmes sont habilités à venir vérifier, de leur initiative, toute nouvelle construction.

« MÉMOIRE DE MEAULNE » _____

Après la publication en décembre dernier d'un article retraçant l'histoire du *Cœur de Meaulne* depuis sa création vers 1893 sous le nom d'*Hôtel de l'Union*, le groupe travaille maintenant sur la rue des Dames. Ce nouvel article sera bientôt accessible, comme le précédent, sur le site internet de la commune www.meaulne.fr dans l'onglet « Présentation de la commune » à la page « Mémoire de Meaulne ».

Le prochain thème de travail devrait concerner les différentes places de notre commune.

Si vous êtes en mesure de fournir des éléments d'enquête (documents, photos, témoignages...), prenez contact avec Joël Viallard, ou Paula Chaussenot à la mairie : votre précieuse collaboration sera la bienvenue.

TRAVAUX AUJARDIN DE LA CURE_____

___ ET AUX ENTRÉES DE BOURG

Les plus perspicaces des Meaulnois auront remarqué que quelques « menus » travaux se déroulent actuellement sur la commune ...notamment au niveau du Jardin de la Cure.

Il a été décidé de lui redonner une seconde jeunesse en y installant des jeux pour enfants. Par ailleurs, dans un but autant pédagogique que ludique, des jardinets en carré vont y être préparés pour permettre à tous ceux qui voudraient transmettre leur savoir, de cultiver diverses plantes, légumes, aromates ... Ces « carrés » s'adresseront donc à tout le monde, enfants comme adultes, et nous comptons sur vous pour les faire vivre et fructifier.

Des fruitiers auront aussi leur place : raisins, fruits rouges, pommes, poires etc. Pour le clin d'œil aux temps anciens, nous n'avons pas oublié la vocation première de ce type de jardins et nous installerons bien sûr les fameuses "plantes médicinales" qui faisaient également partie du charme de ces jardinets.

L'idée est que le jardinage, mais aussi la récolte, appartiennent à toutes et tous ... Bien entendu, le Jardin de la Cure a été pensé et aménagé pour les personnes à mobilité réduite. Les plantations seront faites à l'automne mais le reste du Jardin devrait être prêt à la fin de juillet.

Parallèlement se poursuivent les travaux de sécurisation des 4 routes d'entrée de notre village, avec la mise en place ou l'élargissement de trottoirs. Si certaines chaussées sont rétrécies ou semblent visuellement rétrécies, elles restent de taille réglementaire et favorisent le ralentissement des véhicules dont la vitesse doit être la plus réduite possible.

C'est le principal objectif de l'aménagement.



Travaux au jardin de la cure





PROJET VILLAGE AMI DES AÎNÉS.



Meaulne, ami des ainés

Le comité consultatif mis en place l'année dernière continue son travail en vue de l'obtention par l'OMS du label "Village ami des aînés" qui identifie les communes œuvrant sur les conditions de vie de leurs aînés.

Ce comité composé d'élus, de professionnels mais également et surtout de citoyens meaulnois, s'appuie sur les idées et les vœux des habitants de la commune qui peuvent exposer leurs désirs lors des réunions publiques qui sont et seront régulièrement organisées.

Nous remercions d'ailleurs toutes les personnes qui s'impliquent dans ce projet de vie, qui viennent aux réunions et donnent leur avis. A titre d'exemple, nous avons travaillé sur l'accès aux soins, aux professionnels médicaux et paramédicaux, sur le maintien à domicile après hospitalisation, sur l'habitat et l'environnement, le transport, la culture et les loisirs.

De nombreux axes restent à développer afin de pouvoir créer ou recréer un tissu social harmonieux entre toutes les générations et nous comptons sur tous les habitants qui auraient des idées pour améliorer le cadre de vie de nos aînés.

Des mesures concrètes ne devraient pas tarder à voir le jour suite à ces réunions (accès au cimetière, mutuelle de groupe, etc.). A suivre...

DATES ET LIEUX DES RÉUNIONS PUBLIQUES

Maire, adjoints et élus seront à votre écoute pour un échange direct à partir de 18h dans les lieux suivants :

- **lundi 6 juillet :** lotissement des 2 Rivières (terrain de boules)
- **#** mercredi 8 juillet : les Alliers
- **↓ vendredi 10 juillet :** Magnoux (placette)
- **4** lundi 13 juillet : Dagouret (place)
- mercredi 15 juillet : le centre bourg (Jardin de la cure)
- **↓ vendredi 17 juillet :** les Brosses (lavoir)

Rendez-vous à 18h dans un des lieux de votre choix.



Réunion publique 2014

INFOS CULTURELLES

Le programme 2015 a vu quelques changements par rapport à la saison 2014. Les deux concerts ont été maintenus, en particulier le concert d'été avec à nouveau le chœur d'hommes Les Voix de la Roche qui avait rencontré tant de succès que nous avons conseillé de réserver pour le concert du dimanche 28 juin, dans notre petite mais belle église, à la bonne acoustique. Le concert d'hiver sera un concert de gospel. Une atmosphère entraînante en perspective...

La première manifestation de l'année a permis à une trentaine de personnes d'apprendre comment cultiver son jardin par des méthodes naturelles, douces et économiques, et d'obtenir des conseils individualisés.

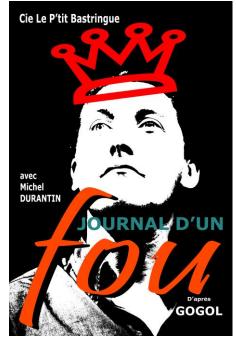
Le deuxième événement voyait Michel Cegarra revenir, le dimanche 26 avril, pour nous retracer l'évolution de la représentation de la nature dans l'art, de l'Antiquité à la période contemporaine : vaste fresque qui mettait en lumière l'altérité de la nature, avec une alternance des assignations positives, la nature vue comme un Éden bucolique, et des représentations plutôt négatives, la nature comme force primitive, parfois déchaînée.

La troisième manifestation promettait de nous faire découvrir "pourquoi Meaulne s'appelle Meaulne". La réponse a été donnée mais les quelque soixante spectateurs présents sont restés sur leur faim, tant la toponymie est une science complexe et sujette à contradictions. Le thème est probablement à creuser à nouveau.

Après le concert d'été de fin juin, le **début d'août**, si propice à **l'observation des étoiles**, permettra à un nouveau spécialiste d'expliquer le ciel en images puis de nous guider dans une séance pratique. La date n'est pas encore fixée car elle dépend des prévisions météorologiques...

À la rentrée, nous pourrons à nouveau assister, le dimanche 20 septembre à 16 heures, à une représentation du P'tit Bastringue; cette fois, Michel Durantin et sa troupe interpréteront « Le Journal d'un fou », texte de Nicolas Gogol qui met en scène un homme bien « normal », que les rêves, les illusions et les peurs emmèneront jusqu'à la folie.

En octobre, ce sera place à la nature : une conférence sur les champignons le samedi 3 à 18h30 puis une sortie guidée le dimanche 4, avec un pique-nique à midi et examen de la cueillette en fin d'après-midi.



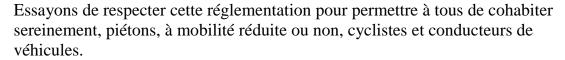
Fin du programme culturel de l'année avec le **concert de gospel le samedi 12 décembre à 17 heures**.

Deux cours d'anglais ont été organisés cette année à la satisfaction de tous les participants. L'intervenant ne pouvant assurer qu'un seul cours l'année prochaine, il est prudent de se réinscrire à la mairie assez rapidement... ou de s'inscrire mais les places sont limitées.

LE CENTRE-BOURG EST EN « ZONE 30 »

Une « zone 30 » est un espace public où la circulation et le stationnement sont réglementés pour faciliter les pratiques de l'ensemble des usagers, automobilistes mais aussi piétons et cyclistes. À noter qu'à 30 km/h, vitesse maximale autorisée pour tous les véhicules, il faut encore 13 mètres pour s'arrêter...

Dans une « zone 30 », les piétons sont prioritaires lorsqu'ils se sont engagés sur la chaussée et les cyclistes peuvent en théorie circuler à double sens si la signalétique est posée, ce qui n'est pas le cas. Dans le même esprit, le stationnement a été interdit rue des Dames sauf aux places de parking matérialisées





PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

ET PENDANT CE TEMPS LÀ, AU PAYS DE LA VALLÉE DE MONTLUÇON ET DU CHER.....

Le président D. DUGLERY a rappelé aux maires venus des 95 communes du territoire l'importance de la mise en place du PETR = Pôle d'équilibre territorial et rural.

En effet, celui-ci est une structure très importante et indispensable puisqu'elle permettra de favoriser et développer un lien de solidarité entre les territoires urbains et ruraux des 95 communes qui composent le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher.

Si le précédent contrat **Auvergne+** avait permis de finaliser une trentaine de projets pour une enveloppe de 4,6 millions d'euros, c'est aujourd'hui 53 projets recevables qui ont été mis en place au 3^{ème} contrat **Auvergne+** pour une enveloppe beaucoup plus conséquente de 11 millions d'euros. Une somme répartie entre le FRADDT, le CPER, et les fonds Européens.

Pouvoir mobiliser d'une manière synchrone les trois en même temps est tout à fait nouveau et nous permet d'avoir une vision à long terme de notre territoire.

Ainsi, ce que nous avons construit avec notre région, « la Région Auvergne », va nous permettre de nous imposer dans la nouvelle région de demain.

Un nouveau service offert par votre collectivité pour payer vos factures : Un moyen de paiement sûr, facile et rapide.



Le paiement par internet vous permet de régler vos factures quand vous le souhaitez (service disponible7j/7 et 24h/24) et de façon sécurisée.

Le mode d'emploi est simple :

Il suffit de vous munir de votre « avis de somme à payer » que vous venez de recevoir, tous les renseignements nécessaires au paiement y figurent.



- Connectez-vous à l'adresse internet indiquée 1.
- Saisissez les renseignements demandés 2.
- Vérifiez et validez les informations affichées à l'écran 3.
- Vous êtes orienté vers la page de paiement sécurisée, saisir les coordonnées de votre carte bancaire
- Validez, vous recevez dans votre messagerie électronique la confirmation de 5. votre paiement

Votre facture est réglée !!!

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Comme chaque année, notre commune organise le concours des maisons fleuries, même si, cette année, le concours départemental n'aura pas lieu.

Une maison fleurie, c'est un bien-être pour tous les habitants, ainsi qu'un environnement accueillant pour les visiteurs ou les vacanciers. C'est pourquoi nous souhaitons récompenser votre contribution à l'amélioration de l'image de notre commune.

Vous pouvez vous inscrire avant le 17 juillet 2015 en complétant le formulaire ci-dessous (à retourner en mairie), ou en l'envoyant par mail à mairie.meaulne@orange.fr ou bien en téléphonant au 04 70 06 95 34.

Je soussigné(e), Mme, M	
adresse	
désire s'inscrire au concours communal d	
Le / / 2015, à Meaulne.	(Signature)

LES TAP À L'ÉCOLE DE MEAULNE ___

A la rentrée 2015, les TAP, temps d'activités périscolaires, seront reconduits puisque la loi les a pérennisés. Un petit changement aura toutefois lieu : au lieu des trois quarts d'heure les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les enfants auront une heure et demie les jeudis et les vendredis.

Cette année, les activités ont été les suivantes :

- Photographies du village, des paysages afin d'établir des comparaisons entre les saisons
- Élaboration des menus : "apprendre à savoir ce qu'est un repas équilibré"
- Grand jeu extérieur : "Gaulois, Romains, Pirates"
- Lecture : "découverte de 3 livres choisis par les enfants, compréhension du livre, explication"
- Activités de psychomotricité: corde à sauter, parcours d'obstacle, jeu des animaux, équilibre, lancer de ballons, parcours d'obstacle "à pas de géant", "mille pattes", "c'est le sifflet qui décide"
- 4 Jeux de Kim autour des sens : goût, odeur, toucher, ouïe
- Musique : écouter de la musique, apprendre des chants, jouer en musique, découvrir des comptines
- Activités manuelles : création de décorations de Noël
- Jeu de Loto
- ♣ Sport collectif : choix du sport avec les enfants, définir les règles,
 - respecter le rythme de chacun
- Karaoké
- Expression théâtrale : les sentiments, les tons de voix, l'improvisation, l'imagination
- Jeux de société
- Expression corporelle : jeux et mimes autour du corps
- Origami : "animaux", "objets", inventer une histoire avec les pliages réalisés
 - Découverte du village de Meaulne :
 - observation des monuments historiques, des noms de rue, comparaison du village actuel avec des photos d'antan
 - ♣ Peinture sur différents supports (pierre, carton, bois) avec différents instruments (brosse à dent, coton tige, etc.)
 - ♣ Danse: choix d'une musique par les enfants, invention d'une chorégraphie
 - Environnement sonore: être attentif aux bruits qui nous entourent, écouter, exprimer











Suite...

- Pétanque
- C'est quoi un métier? Décrire le métier de ses parents, mots clés pour le faire deviner, le mimer





- Code de la route: Découvrir les panneaux, les dangers, la signalisation au sol
- Jeux olympiques de Meaulne: Découverte des drapeaux de pays, création d'un drapeau pour chaque équipe, choix des épreuves par les enfants, définition d'un règlement
- Chasse au trésor

Prévisions pour 2015-2016:

- Activités de dessin pour les affiches de la Fête du brâme de Vitray
- Correspondance avec un pays étranger
- Grand jeu de l'oie
- Quizz musical
- Intervilles
- Dangers autour de nous



SITE INTERNET



C'est à moindre coût que la commune de Meaulne a changé de site web depuis l'an dernier.

Avec un budget annuel de moins de 150 euros quand d'autres dépensent des milliers d'euros, notre site est conçu, géré et administré par les membres de la Commission communication.

Celui-ci rassemble une mine d'informations utiles au quotidien telles que les actualités de notre village, son histoire, les disponibilités de la Salle des fêtes, le programme culturel, etc.

Sa fréquentation, après une forte progression et un an de service, se stabilise à plus de 4 000 visites mensuelles, c'est-à-dire plus de 130 visites par jour.

Dans le souci de répondre à vos besoins, le site évolue tout au long de l'année avec des mises à jour au minimum hebdomadaires. Vos idées sont également les bienvenues. Vous pouvez nous les adresser par mail à l'adresse : mairie@meaulne.fr.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS, CHACUN DOIT AGIR.

L'ambroisie à feuille d'armoise est une plante annuelle très invasive.

Cette plante, dangereuse pour la santé, provoque par la diffusion de ses pollens au cours de l'été de fortes réactions allergiques : rhinites, conjonctivites, asthme, laryngites, urticaire, eczéma.

Au stade plantule et jeune plante, elle ressemble au cosmos. Elle pousse sur des sols insuffisamment pourvus de végétation, tels les remblais, les chantiers, ou même dans les cultures.

L'ambroisie est très présente dans les semis de tournesol car elle est de la même famille de plante. De plus, elle profite du désherbage chimique pour proliférer.

Sous l'égide de l'ARS (agence régionale de la Santé), la commune de Meaulne s'est dotée de deux référents, un conseiller municipal et un agent des services techniques. Ils ont pour mission dans un premier temps de répertorier et surveiller les sites connus. Ils ont également un rôle d'information, doivent s'assurer de la destruction des plantes, et en rendre compte à M. Le Maire, chargé de l'application de l'arrêté préfectoral. Dans les cas extrêmes, une culture peut être détruite pour cause d'infestation d'ambroisie.

Suite aux pluies du 13 juin, huit jours plus tard, l'agent référent détectait en 2 jours, dans le cadre de son travail, 7 sites pollués sur la commune. Sur les zones publiques, selon la densité, les plantes ont été arrachées ou broyées. Sur les zones privées, un courrier d'information sera envoyé.

Pour diminuer la propagation de cette plante, il faut la détruire avant le stade de floraison dès qu'elle est repérée et, lors de travaux de chantier ou de travail agricole, éviter le transport de terre contaminée.



ENSEMBLE, PROTÉGEONS NOTRE SANTÉ!

<u>Mairie de Meaulne</u>: 2, place de la Mairie

① 04 70 06 95 34 - 🖶 04 70 06 91 29

mairie.meaulne@orange.fr

http://www.meaulne.fr

La mairie vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Permanences des élus (maire ou adjoints)

> tous les samedis de 11h à 12h

Ecole maternelle: Ecole primaire:

9, place de l'Eglise 14, place de la Mairie

① 04 70 06 98 75 ① 04 70 06 92 12

<u>Garderie</u>: dans la salle de la bibliothèque Lundi, mardi, jeudi, vendredi scolaires: 7h00-9h et 16h45-18h30 pour les enfants scolarisés à Meaulne

Relais Assistantes Maternelles (RAM), Centre Social:

7, chemin de Dagouret ① 04 70 06 95 21

centre.social.meaulne@wanadoo.fr
http://meaulne.centres-sociaux.fr

> RAM : Lundi au vendredi : 9h-16h30 ; animations mardi et jeudi : 9h-12h

<u>Bibliothèque</u>: Ecole primaire (salle au rezde-chaussée). Ouverte tous les mercredis 14h-15h30 du 01/04 au 01/09, sinon 13h30-15h15. Responsable: M^{me} BODARD

L'Agence Postale Communale :

10, place de la Mairie ① 04 70 08 66 72

> Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9h-12 mercredi et samedi: 10h-12h

Courrier relevé à 12h sauf le samedi à 10h30.

Médecin : M. Jacques BARDIOT

15, rue des Dames ① 04 70 06 95 73 Médecin de garde ② 04 70 48 57 87 (Association des Médecins Libéraux de l'Allier pour la Permanence des Soins)

Dentiste: M. Jacques VIGIER

4 route d'Hérisson 🛈 04 70 07 22 57

 Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, et un samedi par mois

<u>Infirmières</u>: M^{lle} Mélanie VENUAT et M^{me} Isabelle TAVERNE

4 route de Paris ① 04 70 06 98 02

Pharmacie: M. Jérôme MERLIN

19, route de Paris ① 04 70 06 96 45 Ouverte du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-19h ; samedi 9h-12h

Pharmacie de garde 3 39 15

<u>Déchèterie de Vallon-en-Sully:</u>

La Montgarnie 3 04 70 06 55 61

Lundi: 8h-12h et 13h30-17h; Mardi:
 9h-12h et 13h30-18h; Mercredi: 13h30-18h;
 18h; Jeudi: 8h30-12h et 13h30-18h;
 Vendredi: 8h30-12h; Samedi: 8h30-

12h30 et 13h30-18h

Ramassage des ordures ménagères :

 mercredi matin (sauf pour les habitants de Valigny et des Rothards, : le mardi après-midi)

<u>Camping municipal</u>: ouvert du 01/05 au 30/09.

<u>Gîte municipal</u>: ouvert toute l'année. 4 chambres, cuisine équipée, douches, cour fermée. Réservation: ① 04 70 06 91 08